

Participation enquête publique Borne de l'espoir- Marie Vilain, vilain.marie@wanadoo.fr

avec ce projet d'aménagement :

* 1400 véhicules par jour aux heures de pointe

* une surface importante (.....m2)bétonnée pour recevoir commerces et bureaux

* des parkings supplémentaires pour le stationnement des consommateurs et des travailleurs de la zone du Grand Stade

mon intervention se situe essentiellement sur le point environnemental, sans jugement direct porté sur les bâtiments et leurs agencements

extrait ci-joint des souhaits des maires des communes de Lezennes et Villeneuve d'ascq, concernant cette zone

sièges sociaux d'Orange, d'Eiffage, de Kiabi dont les travailleurs et visiteurs ne se déplacent ou déplaceront très peu en vélo, métro, ou à pied..où sont les analyses d'impact concernant les émissions nocives de particules PM2,5 en tenant compte de ces implantations prévues et existantes le projet de cette zone d'aménagement nous conforte à constater le manque total de créativité, à un aveuglement sur les conséquences et les dangers liés à ce manque de responsabilité et c'est une fois de plus consternant.....

certes la zone a deux défauts notables : une certaine pollution et une biodiversité très ordinaire le 1^{er} défaut peut être transformé par nettoyages appropriés, la dite « renaturation » n'est pas suffisamment explicite au niveau des choix des espèces « replantées », de leur quantité de leur survie en mode d'éclairage commercial

le 2eme est aussi une qualité : qqes arbres ordinaires, qqes arbustes et buissons ordinaires ont maintenu ds cette zone faunes et flores ordinaires rescapées en qq sorte des aménagements précédents

on y entend grives, poullions, geais, pipits, troglodytes, et les pipistrelles à la tombée de la nuit des chiroptères aussi et donc,

qqes fleurs et herbes sauvages disparues de nos talus pollués par la circulation automobile et les desherbants dont la marguerite, tussilage, cirses, tanaisie, camomille, achillée, cardères, piloselle

n'ayant pas accès à l'intérieur de la zone ma liste est incomplète notamment en ce qui concerne les arbres, buissons et arbustes, ainsi que les mammifères

toute cette biodiversité ordinaire n'est-elle pas respectable et ne fait-elle pas pour l'instant encore la base minimum de notre environnement de citoyen ordinaire.

Faut-il la balayer d'un revers de projet parce que nous ne trouvons pas là ds ces lieux malmenés des pièces rares, animaux et plantes extraordinaires... ?

donc maintenir une zone verte maximum est maintenant plus que jamais une priorité

La zone de la borne de l'espoir est à la suite du golf public une étape de trame verte donc de liens entre les corridors écologiques du chemin Napoléon, et aux autres espaces verts d'Hellemmes et Fives jusqu'à StSauveur d'une part, vers Villeneuve d'ascq au Campus , jusqu'au Lac du Héron ainsi qu'au Mélantois tt proche par la haute borne et les abords de Sainghin en Mélantois, d'une autre,et encore vers Ronchin, Faches jusqu'au parc de la haute-Deule

il faut maintenir en vert cette zone à désaménager pour faire baisser les taux de particules PM2,5 particulièrement importantes ds ce secteur, pour sauvegarder et développer la biodiversité, même minimale

Cesser d'empoisonner, d'asphyxier, de gâcher ce qui reste de nature dans notre environnement est URGENT !

Puisse la borne de l'espoir porter espoir ...

Marie Vilain, 49 rue Chanzy Lezennes,le 24/05/2019



*Monsieur Pierre MAUROY
Président de L.M.C.U.
Sénateur du Nord*

*Hôtel de Communauté
1 rue du Ballon - BP 749*

59034 LILLE CEDEX

Le 18 octobre 2007

Monsieur le Président,

Maire de Lezennes et Villeneuve d'Ascq, nous avons exprimé à diverses reprises notre volonté de garder la maîtrise de ce qui devait être imaginé autour du stade en dehors du périmètre dévolu au partenariat public privé sur la Borne de l'Espoir. Si la recherche de l'intérêt collectif nous conduit à accepter la construction du Grand Stade sur nos deux communes, nous considérons en effet qu'il est de notre compétence et de notre responsabilité de déterminer l'identité de nos villes sur cet espace qui les lie. Vous avez bien voulu nous donner raison.

Nous nous sommes exprimés jusqu'à présent sur ce que nous ne voulions pas : pas de commerce parce que la zone en accueille déjà beaucoup, pas d'habitat résidentiel, pas de parking puisque le choix a été fait de privilégier les transports en commun. Parce que ce stade HQE, ce stade High Tech doit être accompagné d'un véritable écrin, il nous semble que nous ne pouvons nous arrêter à une définition de la zone par défaut, qu'il nous faut proposer un projet ambitieux pour le Grand Stade, pour nos villes et pour la Métropole.

Parce que le Grand Stade, par ces accès, par son bâtiment, est conçu comme le plus respectueux possible de l'environnement, il nous semble qu'il ne peut qu'être entouré d'un bois, d'une coulée verte qui témoigne de la double volonté de la métropole d'attention à l'environnement et de qualité de vie des habitants.

Parce que la zone est dédiée au sport et au loisir, il nous apparaît intéressant de pouvoir proposer dans cette coulée verte des activités sportives de toutes formes.

Nous souhaitons donc pouvoir présenter aux habitants de Villeneuve d'Ascq et Lezennes, dans le cadre d'une concertation sur l'avenir de la Borne de l'Espoir, l'idée d'une coulée verte dédiée aux activités nature qui lie nos deux villes. Nous portons vers vous ce projet et nous vous demandons de bien vouloir le soutenir.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre considération distinguée.

*Marc GODEFROY
Maire de Lezennes*

*Jean-Michel STIEVENARD
Maire de Villeneuve d'Ascq*